



Photo: Australian Press Service

SIR OWEN DIXON

Juge de la Haute Cour d'Australie et représentant des Nations Unies au Cachemire

dans un délai de cinq mois de la date à laquelle la résolution a été adoptée par le Conseil, et d'en surveiller l'exécution; le programme de démilitarisation sera fondé sur les recommandations que le général A. G. L. McNaughton a présentées aux deux parties en décembre 1949;

- (ii) De se mettre à la disposition des Gouvernements de l'Inde et du Pakistan et de soumettre à ces Gouvernements ou au Conseil de sécurité toute proposition qui lui semblerait de nature à contribuer au règlement rapide et durable du différend relatif au Cachemire;
- (iii) D'exercer tous les pouvoirs et attributions exercés auparavant par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan;
- (iv) De prendre, au stade approprié de la démilitarisation du Cachemire, les dispositions voulues pour que l'administrateur du plébiscite, l'amiral de la flotte Chester W. Nimitz, puisse exercer les fonctions qui lui ont été conférées par les accords conclus entre l'Inde et le Pakistan;
- (v) De faire rapport au Conseil de sécurité comme il le jugera nécessaire, y joignant les conclusions et les recommandations qu'il estimera devoir présenter.

Sir Owen Dixon est né dans l'État de Victoria (Australie) en 1886. Après avoir fait ses études en Australie, il fut reçu au Barreau en 1910 et devint, en 1926, juge suppléant à la Cour suprême de Victoria. En 1929 il était nommé membre de la Haute Cour d'Australie. En 1941-1942, il a rempli les fonctions de président du Bureau de contrôle de la navigation côtière de l'Australie et du Bureau d'assurance contre les risques maritimes de guerre. De 1942 à 1944, sir Owen Dixon a été ministre d'Australie à Washington.